

Date de mise à jour : 16/04/2024

MAC Cordiste et Technicien Cordiste

Depuis le 1er mai 2021, le renouvellement de la carte professionnelle du CQP Cordiste et du CQP Technicien Cordiste doit être accompagné d'une attestation de suivi de stage de "MAC" effectué dans un délai d'1 jour par an cumulable sur 3 ans.

Dates

A définir sur 2024

Durée

3 jours / 21 heures - En présentiel

Tarifs

360 €

Lieux

BRIANÇON

Contact

Mélissa BARNEOUD

04 92 21 56 17

m.barneoud@cci05formation.fr

Référent Handicap

Aurélié THAVEAU

06 49 48 72 57

a.thaveau@cci05formation.fr

Modalités d'accès

Sur dossier d'inscription

Délai d'accès

Candidature à fournir avant le :

A définir

Blocs de compétences

Aucun

Équivalence

Aucune

Passerelles

Aucune

Suite de parcours

Non concerné

Aller plus loin

Plus d'information sur le site de FTSC (France Travaux Sur Cordes)

[L'union des professionnels des Travaux sur Cordes en France \(francetravauxsurcordes.fr\)](http://luniondesprofessionnelsdesTravauxsurCordesenFrance.francetravauxsurcordes.fr)

Publics

Le MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) s'adresse aux certifiés CORDISTE et TECHNICIEN CORDISTE (CQP niveau 1 et 2).

Objectifs

Le MAC a pour objectif la mise à jour des compétences techniques et le maintien du savoir-faire des cordistes. IL est gage de sécurité et de qualité professionnelle pour l'évolution du cordiste dans sa carrière et son maintien dans la profession.

Pré-requis

SST (Sauveteur Secouriste du Travail) à jour de recyclage

Programme

L'actualisation des compétences permet de faire un bilan de période sur les objectifs à traiter dans chacun des modules du référentiel :

Module 1 : Prévention

- Appliquer une attitude professionnelle adaptée à son environnement et à ses interlocuteurs.

Module 2 : Technique

- Connaître les évolutions techniques et les nouveaux appareils du marché des équipements adaptés aux travaux sur cordes.

- Connaître et maîtriser le matériel et équipements présentés.

- Appliquer la vérification visuelle avant utilisation des équipements présentés.

Module 3 : Secours & Réglementaire

- Connaître et appliquer les techniques de secours dans des situations simples et complexes de travail.

- Comprendre et analyser les retours d'expérience pour améliorer les pratiques de secours.

- Connaître et comprendre les textes réglementaires qui encadrent la profession.

- Connaître et comprendre les différents guides professionnels adaptés à son domaine d'activité.

- Connaître et comprendre les documents obligatoires sur chantier.

Chaque module constitue une journée de stage. Une attestation individuelle de suivi est remise par l'Organisme de Formation pour chaque module. La carte professionnelle sera renouvelée à l'issue de la réception des 3 attestations par FTSC.

Moyens pédagogiques et techniques

Les contenus s'appuient principalement sur des échanges, des partages d'expériences, et les actualités, accessibles aux deux niveaux. Le référentiel est bâti autour des trois modules suivants : • Module Prévention • Module Technique • Module Secours & Réglementaire. Chaque module constitue une journée de stage. Cette répartition est un point de repère pour les formateurs, qui adapteront les contenus en fonction du public inscrit dans chaque session.

Encadrement

Formateurs expérimentés, titulaires du CQP Technicien Cordiste et de BE cordes. Un formateur pour 6 à 8 apprenants.

Suivi et évaluation

Evaluation des acquis en continu. Satisfaction stagiaires mesurée par un questionnaire en fin de formation.

Débouchés

Non concerné